



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Inauguration de la Salle René-Dupéré – Desjardins à l'école du Mistral de Mont-Joli, fruit du pacte social de La Mitis

Rimouski, le 20 avril 2012 – Ce vendredi soir, la Commission scolaire des Phares et ses partenaires de La Mitis ont procédé à l'inauguration officielle de la Salle de spectacle René-Dupéré – Desjardins à l'école du Mistral de Mont-Joli. Toute l'assistance a pu apprécier les possibilités techniques, l'élégance et le confort dont cette infrastructure de haut calibre est désormais pourvue, fruit de la collaboration de la Commission scolaire et de ses partenaires mitissiens.

M. Raymond Tudeau, président de la Commission scolaire des Phares, s'est dit particulièrement fier de voir ce rêve se réaliser : « Depuis le début de la grande démarche de concertation que nous avons appelé le "pacte social de La Mitis", l'esprit qui nous a animés était de raviver le sentiment d'appartenance et de fierté des jeunes vis-à-vis de leur milieu et de leur école, d'une part, et d'impliquer le milieu mitissien pour qu'il s'approprie son école, d'autre part. La réponse que nous avons reçue a été remarquable d'enthousiasme ».

Le président de la Commission scolaire a également souligné la vision dont font preuve les leaders de La Mitis qui ont appuyé ce projet culturel d'envergure, notamment la Caisse populaire Desjardins de Mont-Joli. « Nous tenons à les remercier très chaleureusement pour leur excellente collaboration et leur implication financière indispensable. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que l'école est ancrée dans son milieu et le milieu, dans son école », a-t-il conclu.

Rappelons que le grand total des investissements de l'ensemble des partenaires mitissiens de la Commission scolaire des Phares s'élève à 295 000 \$. Cette somme a permis plusieurs ajouts fonctionnels au projet initial de réfection de l'auditorium de l'école du Mistral, notamment la construction d'un balcon boisé offrant une vue impeccable de la scène. Le projet a nécessité un investissement global de près de 1,7 M \$, dont la majeure partie, soit 1 250 000 \$, provient du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre des mesures ciblées applicables aux infrastructures.



Source : M. Raymond Tudeau
Président
Commission scolaire des Phares
418 723-9485

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

